

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 16 MAI 2008

Afférents au Comité Syndical	222
En exercice	222
Qui ont pris part à la délibération	157

L'an deux mille huit

et le : 16 mai

à 19 heures 00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Patrice GROFF**

Date de la convocation
5 mai 2008

.  
.

Nombre de Membres présents : 157

Date d'affichage
5 mai 2008

Monsieur Jérôme PREVOT est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération
<b><u>DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LES ELUS AU CNAS</u></b>

**DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LES  
ELUS AU CNAS**

Il y a lieu de désigner un délégué représentant les élus auprès du C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale).

**VOTE :**

**POUR : 157  
CONTRE : 0**

Monsieur le Président demande aux candidats de se faire connaître.

Monsieur Bernard BESTEL se porte candidat ; celui-ci est élu par 157 voix pour et 0 voix contre.

**DELIBERATION  
N° 2008/15**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
**Patrice GROFF**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du 16 mai 2008